

Créé à l'initiative de la collectivité de corse en décembre 2020 dans le cadre de la loi sur l'architecture du 4 janvier 1977, et constitué sous forme associative, le CAUE de Corse est un organisme indépendant investi d'une mission de service public : la promotion de la qualité de **l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans les territoires.**

Financé par une partie de la taxe d'aménagement, il intervient sur l'ensemble du territoire et assure 4 missions fondamentales auprès des collectivités, des particuliers, et du public scolaire : **CONSEILLER, FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER.**

Son équipe pluridisciplinaire comporte notamment des architectes, une urbaniste, un géographe, des ingénieurs et un animateur environnement.

Le CAUE est régulièrement appelé par les communes, pour des conseils ou une demande d'accompagnement dans la mise en œuvre de leur document d'urbanisme, de leurs projets d'aménagement d'espaces publics, de réhabilitation du petit patrimoine bâti, ou d'études spécifiques.

Ces interventions participent à l'aménagement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le CAUE de Corse est disponible auprès des collectivités pour leur assurer un accompagnement de qualité dans leurs différents projets, en amont de tout recours à des partenaires libéraux.

## Formes et modalités d'intervention

### 1- Prestations gratuites

Prise de contact par mail ou téléphone

Entretien téléphonique

Rencontres sur site avec les spécialistes (urbaniste, architectes, ingénieur environnement) afin de définir les besoins et/ ou apporter des conseils de 1<sup>er</sup> niveau.

Identification du besoin et précision du cadre d'intervention du CAUE

Pré-diagnostic, pré-faisabilité, propositions d'aménagement...

Transmission de documents : guide, modèles de délibérations, de procès-verbaux, esquisses, supports pédagogiques, synthèse règlementaire...

Conseils sur des questions relatives aux procédures d'urbanisme (procédure de mise en place des documents d'urbanisme (PLU, Carte communale, SCoT) mais également accompagnement dans des procédures d'expropriation, immeubles menaçant ruine ou en situation d'abandon manifeste...

Organisation de la consultation de bureaux d'études et accompagnement dans les choix

Analyse critique des documents d'urbanisme et recommandations

Mise en place de réunions ou ateliers ; de supports pédagogiques autour des questions d'urbanisme pour sites internet, journaux communaux, publications facebook, etc...

Outils d'aides à la décision

Participation aux jurys de concours

Sensibilisation à la mise en valeur du patrimoine (participation à des manifestations, animations scolaires...)

Permanences d'architectes et/ou urbaniste consultants du CAUE sur demande.

### 2- Prestations payantes (objets de conventions)

Lorsque certaines missions requièrent un investissement plus important avec des moyens au-delà des charges normales de fonctionnement, une contribution forfaitaire pourra être demandée. Elle est déterminée au cas par cas et donne lieu à une convention.

Réalisation d'études spécifiques :

Élaboration de cahiers de recommandations urbanistiques et paysagères, études de faisabilité, chartes paysagères, observatoire photographiques paysagers...

Recommandations pour l'élaboration des OAP (Orientations d'Aménagement et de Recommandations) avec visite sur site, échange avec élus, spatialisation et principe d'aménagement...

Mise à disposition d'outils d'aide à la décision : Système d'Information Géographiques (SIG), modélisation 3D...

## Délai d'intervention

- Le délai de réalisation de la mission est défini conjointement avec le CAUE.



## Référent



### Ajaccio

18-20 Cours Grandval – 20000 Ajaccio

04 95 21 19 48

[info@caue.corsica](mailto:info@caue.corsica)

### Bastia

Immeuble l'Expo – 9 Avenue de la Libération –

20600 Bastia

04 95 31 80 90

[info@caue.corsica](mailto:info@caue.corsica)

## Bénéficiaires

Communes, intercommunalités, PETR

## Partenaires

OEC, ATC, AUE

## Exemples

Conseils sur l'élaboration du PLU à NONZA  
Pilotage d'une procédure d'état d'abandon manifeste sur une maison en ruine à FIGARI  
Etude de faisabilité commune d'U PETROSU  
Observatoire photographique des paysages- Grand Site de la Conca d'Oru  
Réhabilitation ancienne maison de Maître en logements communaux à SUDDACARO  
Réaménagement d'espaces public:  
Communes d'I PERI, LIVIA, MONACIA d'AUDDE  
CC MARANA GOLU : Cahier des recommandations architecturales et paysagères  
Restauration de patrimoines vernaculaires (four, fontaine, lavoir)- commune d'A CANAVAGHJA  
Restauration des façades de l'Eglise DE CUTULI E CURTICHJATU